

# 50 mesures pour préparer la région de demain

**Plan régional de lutte contre la crise  
et d'accompagnement des mutations**

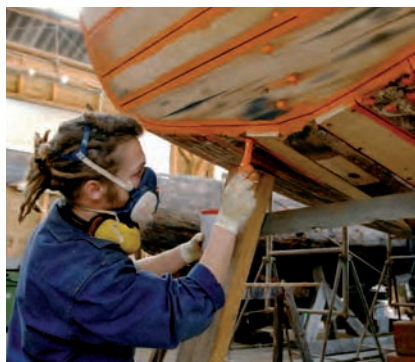


l'esprit grand ouvert



Région  
**PAYS DE LA LOIRE**





Trois ans après le début de la crise économique qui a fortement impacté notre région et alors que nous espérions il y a quelques mois encore une issue positive rapide, force est de constater que la situation est toujours préoccupante. Cette crise politique et financière menace l'économie réelle. Face à cette situation, nous refusons de baisser les bras. La Région entend continuer à agir, de manière offensive et responsable, en pensant conjointement le développement économique et la question du lien social, dans l'esprit qui avait fait la force du premier plan de lutte contre la crise en 2009.

Dans le prolongement des trois schémas sectoriels – Économie et emploi durables ; Jeunesse ; Formations, santé, social et Territoires – récemment adoptés par la Région et qui tracent un chemin de développement original pour notre territoire, il s'agit d'adapter nos politiques régionales, de trouver des réponses nouvelles pour faire face à la crise.

Constitution d'une banque régionale d'investissement, déploiement de nouveaux outils en faveur de l'accès à l'innovation, soutien au développement des écofilières, démarche « Compétences 2020 » et poursuite des appels à projets dédiés aux métiers de demain, plan d'action pour l'accès à la qualification dans les secteurs sanitaire et social, création des premiers emplois de solidarité, nouveau pacte de confiance avec les Ligériens... Au total, ce sont 50 mesures nouvelles qui sont mises en œuvre pour répondre aux évolutions rapides du monde dans lequel s'inscrit notre action.



“ Transformer  
les défis en opportunités,  
inventer la région  
de demain ”

À travers ce plan d'action, nous voulons voir dans les bouleversements auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés des opportunités d'inventer la région de demain, et donner à tous, par les compétences qui sont les nôtres, les moyens de s'y préparer. Le développement de la filière industrielle autour des énergies marines renouvelables, qui répond à la nécessité d'organiser la transition énergétique mais également à l'exigence de diversification d'un secteur essentiel de l'industrie

régionale, en est un bon exemple. Ce sont en effet plusieurs milliers d'emplois qui seront créés à terme dans cette nouvelle filière industrielle soutenue par la Région à travers son action en matière de développement industriel, de recherche et de formation.

Nous voulons inventer de nouvelles manières de vivre et de se projeter dans l'avenir et contribuer à l'émergence d'un nouveau modèle de société, plus juste, durable et respectueux des femmes et des hommes.

**Jacques Auxiette**

*Président de la Région des Pays de la Loire*

1

### Un dispositif « Dinamic » rénové

#### Aider un plus grand nombre d'entreprises à préparer l'avenir

■ L'accompagnement des entreprises doit être adapté aux PME et aux TPE, et élargi au-delà de l'industrie vers l'agroalimentaire, le bâtiment, le tourisme et l'économie sociale et solidaire. Objectif: favoriser les mutations économiques, sociales et écologiques du tissu économique régional à travers la responsabilité sociale et environnementale (RSE), la gestion des compétences, l'innovation par le design...

2

### Un nouveau parcours de l'export

#### Accompagner les entreprises dans leur développement à l'international

■ Plutôt que de subir la mondialisation, les entreprises doivent renforcer leur compétitivité afin de profiter des opportunités de développement à l'international. Un parcours de l'export leur est proposé, avec des outils d'accompagnement adaptés à leur situation (initiation ou structuration): outils spécialisés, conseil stratégique et mise à disposition de ressources humaines (stagiaires, volontaires internationaux en entreprises, cadres expérimentés).

3

### Un nouveau fonds « Grand Ouest Amorçage »

#### Faciliter le financement des entreprises innovantes

■ En partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations et les Régions Bretagne, Basse-Normandie et Haute-Normandie, la Région des Pays de la Loire accompagne, via le fonds « Grand Ouest Amorçage », les phases précoces de développement d'entreprises innovantes, en lien avec la recherche.

4

### Premières mobilisation du fonds IDEE

#### Financer les projets des PME

■ Le fonds de co-investissement régional IDEE monte en puissance. Sa vocation: mobiliser les ressources des Pays de la Loire au service des projets de développement des entreprises du territoire. Au côté des acteurs de la place financière, la Région soutient ainsi les entreprises de moins de 50 salariés porteuses d'un projet innovant, y compris non technologique (entreprises industrielles, sociétés émergentes des TIC, services ou écofiliales...). La participation régionale au fonds IDEE est de 5 M€ en 2011, et sera abondée d'au moins 1 M€ par an jusqu'en 2014.

5

### Prise de participation dans la société d'investissement de France Active

#### Soutenir l'économie sociale et solidaire

■ La Région va doubler sa participation au capital de la société d'investissement de France Active (Sifa) qui accompagne les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Première en France, cette prise de participation régionale permettra de mobiliser 2 M€ de capital permanent pour le fonds Pays de la Loire Solidaire 2, et au total de débloquer 10 M€ de prêts potentiels entre 2011 et 2014 au bénéfice des structures régionales de l'économie sociale et solidaire.

6

### Création d'un fonds d'investissement dédié à la pêche

#### Favoriser le développement d'une pêche durable

■ Malgré un contexte économique difficile, il est urgent de renouveler la flotte régionale de pêche en lançant la construction de bateaux offrant sécurité et confort aux marins, des charges d'entretien maîtrisées, le respect des ressources et la limitation de la consommation d'énergie. Le fonds régional d'investissement doté de 1,5 M€ interviendra en priorité en faveur de la pêche côtière et des armements collectifs.

7

### Nouvelles garanties bancaires pour les collectifs de PME

#### Faciliter les garanties financières des collectifs d'entreprises

■ Face aux limites des outils nationaux de garantie, la Région travaille avec Nantes Atlantique Place Financière à l'établissement d'un « schéma général de garantie » pour les collectifs d'entreprises. Il s'agit de faciliter et de sécuriser la mobilisation de pools bancaires dont les clusters et autres collectifs d'entreprises ont besoin pour répondre aux appels d'offres importants ou décrocher des marchés de grande envergure.

8

### Un plan d'action pour le déploiement des finances solidaires

#### Promouvoir les finances solidaires

■ Le secteur de l'économie sociale et solidaire a parfois des difficultés à accéder aux financements classiques. La Région veut donc favoriser le développement de la finance solidaire qui met en relation des épargnants souhaitant investir dans des activités à forte utilité sociale et des porteurs de projets. Elle lance fin 2011 une action d'information et de promotion des finances solidaires auprès des épargnants et s'engage à soutenir les organismes gestionnaires de l'épargne solidaire en région.

## Améliorer les conditions de travail dans les PME

■ Dans une logique de développement de l'économie et de l'emploi durables, la Région fait de l'amélioration des conditions de travail un facteur de performance des entreprises et d'attractivité du territoire. En partenariat avec l'Aract\*, elle veut faciliter le recours par les entreprises de moins de 50 salariés à des prestations de conseil en matière d'organisation et de conditions de travail, de gestion des ressources humaines, de valorisation des compétences...

\* Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail

## Inventer le tourisme de demain

■ L'idée est d'inventer le tourisme de demain à l'échelle des territoires. C'est l'objet de deux plateformes régionales d'innovation (PRI), l'une à Angers qui a vocation à devenir un outil au service des professionnels du tourisme ; l'autre autour de la commune de Saint-Jean-de-Monts, centrée sur l'usage des résidences secondaires.

## Favoriser le développement des circuits alimentaires de proximité

■ La Région a lancé une démarche d'identification et d'accompagnement des projets de circuits alimentaires de proximité, portés par des agriculteurs, commerçants, artisans et transformateurs. Demain, un référentiel régional permettra de définir la qualité des produits ciblés et la notion de proximité partagée par les acteurs. Une marque régionale permettra également de valoriser la qualité propre au territoire des Pays de la Loire.

## Un soutien renforcé à l'agriculture bio

■ La Région réaffirme son ambition de développement de l'agriculture biologique et des signes de qualité, avec l'objectif de doubler la surface en région d'ici 2016. Plusieurs initiatives concrètes : doublement du budget annuel consacré aux expérimentations bio, création d'une aide au conseil stratégique (FRAC) et maximisation de l'aide à l'investissement (ARIAA) pour les projets liés au bio, à l'alimentation de proximité et aux signes de qualité.

## Faire évoluer la filière BTP vers l'éco-construction

■ La Région veut contribuer à la mutation de la filière BTP vers l'éco-construction en favorisant l'innovation et la diffusion de bonnes pratiques au sein de la filière et en développant une offre de formation autour des métiers verts. Le centre de ressources régional de la construction durable assurera six missions principales : information des professionnels, animation des réseaux, formation, démonstration, innovation et labellisation.

## Déployer la filière des énergies marines renouvelables

■ Partenaire majeur de l'Institut de recherche technologique (IRT) Jules-Verne, la Région assurera la maîtrise d'ouvrage de la construction de sa plateforme Technocampus Océan dédiée aux EMR (15 000 m<sup>2</sup> pour accueillir 350 industriels et académiques) qu'elle finance pour plus de 40 M€. La Région s'engagera également dans la construction à Saint-Nazaire d'un site d'essai bord à quai, travaillant en cohérence avec les projets de l'IRT menés à Bouguenais.

## Un appui renforcé au projet SEM-REV

■ Toujours dans l'objectif de développer la filière des énergies marines renouvelables, le financement régional du projet SEM-REV sera augmenté de 4 M€... En effet, la plateforme d'essais en mer pilotée par l'École centrale de Nantes, installée au large du Croisic, a besoin d'un câble de raccordement plus puissant (8 MW au lieu des 2,5 MW prévus) afin de pouvoir tester des prototypes plus nombreux, plus puissants et relevant de technologies différentes : énergie houlomotrice, éolien offshore posé ou ancré...

## Mieux répondre aux besoins d'emplois régionaux

■ La situation régionale de l'emploi est contrastée, avec un taux de chômage important mais aussi des besoins de recrutement insatisfaits dans certaines filières. S'inspirant de l'action « 6 000 compétences pour l'industrie » et en lien avec les besoins des secteurs de l'aéronautique et de la navale, la Région va lancer avec l'État une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à l'échelle régionale, intitulée « Compétences 2020 », rapprochant enjeux de formation et d'emploi.

Une aide régionale pour l'amélioration des conditions de travail

9

Des plateformes régionales d'innovation pour le tourisme

10

Premiers projets à l'appui des circuits alimentaires de proximité

11

De nouvelles aides pour développer l'agriculture bio

12

Un centre de ressources régional de la construction durable

13

Deux nouvelles plateformes technologiques pour les EMR

14

Renforcement des capacités du site d'essai en mer SEM-REV

15

Une nouvelle démarche de GPEC

16



17

### De nouvelles formations autour des métiers de demain

#### Accompagner via la formation la transformation de l'économie

■ L'offre de formation doit accompagner les évolutions de compétences nécessaires pour réussir les transformations technologiques, écologiques et sociales de l'économie. La Région va ainsi lancer des appels à projets thématiques dédiés aux métiers de demain : d'une part autour des métiers du lien social, qui contribuent à tisser les solidarités collectives, familiales, sociales, de voisinage et au service des plus fragiles ; d'autre part sur les métiers de l'économie numérique.

18

### Une nouvelle offre de service pour les territoires

#### Favoriser la diffusion de l'innovation, avec l'association inter-consulaire 909

■ Dans le cadre de sa nouvelle politique contractuelle, la Région propose d'accompagner les territoires dans leurs réflexions stratégiques, notamment autour des questions économiques, d'emploi et d'innovation, à travers un fonds d'études spécifiques. Elle est rejointe dans cette dynamique par l'association inter-consulaire régionale 909 (Chambres de commerce et d'industrie, des métiers et de l'agriculture) qui va organiser ses équipes afin de proposer aux territoires des compétences d'analyse globale.

19

### Une nouvelle démarche de GPEC territoriale en Sud Vendée

#### Anticiper et coordonner les formations et l'emploi dans les territoires

■ La Région soutient la mise en œuvre de démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au niveau territorial. Elle associe l'appui aux entreprises au soutien de l'évolution des compétences des salariés et au reclassement professionnel des personnes perdant leur emploi. Après le territoire d'Ancenis, la Région va soutenir une démarche similaire dans le Sud Vendée.

20

### Nouvelle dynamique interrégionale sur l'enseignement supérieur et la recherche

#### Une nouvelle structuration de la recherche et de l'enseignement supérieur dans l'Ouest

■ Le rapprochement des forces de recherches et d'enseignement supérieur des deux Régions Bretagne et Pays de la Loire est indispensable dans le contexte national et international actuel. Des étapes importantes ont été franchies à travers la construction du projet Campus Innovation Ouest. Cette dynamique va être poursuivie sur la base des coopérations existant déjà entre les deux Régions.

21

### Un fonds de maturation des projets innovants

#### Booster les projets innovants

■ La Région veut faire émerger un réseau de détection, maturation et incubation des potentiels d'innovation issus des laboratoires et des centres techniques. Garante d'une vision équilibrée au profit de l'ensemble du territoire, elle souhaite instaurer un volet maturation au sein du fonds régional d'innovation (en lien avec Oseo) qui lui permettra d'intervenir notamment en soutien des projets à la rentabilité non assurée ou intéressants des PME.

## Préfigurer l'usine du futur

■ La Région favorise les « stratégies intégrées » agissant simultanément sur les leviers de la recherche, de la formation et de l'innovation pour conforter les démarches collectives et accompagner la mutation des filières. La Région se mobilise ainsi avec force en soutien de l'Institut de recherche technologique Jules-Verne (financement de l'association de préfiguration - 250 000 € -, des projets immobiliers - 75 M€ aux côtés des autres collectivités - et du budget de l'IRT - 210 M€ d'ici 2020).

## Valoriser les industries créatives

■ Les industries créatives constituent un foyer de mutations pour l'économie et la société de demain. Via un conventionnement avec la Société d'aménagement de la métropole ouest atlantique (Samoa), la Région soutient à Nantes le Quartier de la Création dans ses volets animation et valorisation économique d'une part, enseignement supérieur et recherche d'autre part. De plus, la Plateforme régionale d'innovation (PRI) design s'y installera, comme d'autres structures soutenues par la Région : Cantine numérique, École de design...

## Multiplier les plateformes régionales d'innovation sur l'ensemble du territoire

■ En deux années seulement, près de 35 plateformes régionales d'innovation (PRI) ont été mises en place, soutenues par la Région pour près de 129 M€. Afin de accélérer et inscrire dans la durée l'essaimage de ces PRI, la Région crée un nouveau fonds d'appui à l'émergence des PRI, qui sera doté de 450 000 €.

## Promouvoir l'apprentissage dans l'enseignement supérieur auprès des PME

■ Pour faciliter l'accès des entreprises à l'innovation, les ressources humaines constituent un premier levier essentiel. Afin de favoriser l'embauche d'un apprenti pouvant être vecteur d'innovation au sein d'une entreprise, la Région va majorer l'indemnité accordée aux PME qui accueillent pour la première fois un apprenti préparant un diplôme de niveau licence ou master.

## Permettre aux étudiants de s'impliquer dans des projets d'entreprise

■ Le projet WIIN, qui rassemble l'Université de Nantes, la Région et des entreprises partenaires, propose aux étudiants des travaux pratiques issus de cas réels d'entreprises. Après le succès de la formule, aujourd'hui limitée aux secteurs de la physique et de la mécanique, ce projet sera déployé sur d'autres thématiques.

## Favoriser l'embauche de cadres spécialistes de l'innovation

■ La Région va créer un dispositif « Objectif Performance Innovation » qui financera le recrutement par les PME d'un chef de projet de niveau licence ou master destiné à piloter une initiative innovante, de même que les frais d'études stratégiques en lien avec cette initiative.

## Faciliter l'accès des entreprises au parcours de l'innovation

■ Un Portail régional de l'innovation explicitera concrètement les différentes étapes et outils adaptés à chaque entreprise, en fonction de sa capacité à innover et de la maturité de son projet. Le portail permettra également aux entreprises d'établir en tout point du territoire le contact avec la structure susceptible de les accompagner dans leur démarche.

## Place à l'innovation sociale

■ La Région s'engage dans le soutien aux innovations venues de la société... Elle s'implique ainsi fortement dans l'expérimentation de pratiques socialement innovantes dans la conception de ses politiques publiques. C'est l'objectif de son « laboratoire des mutations », mis en place dans le cadre d'un contrat avec la « 27<sup>e</sup> Région » (agence d'innovation publique).

## Soutien à l'IRT Jules-Verne

22

## Un appui déterminant au Quartier de la Création

23

## Un nouveau fonds régional d'appui à l'émergence des PRI

24

## Majoration de la prime pour l'embauche d'apprentis en licence ou master dans les PME

25

## Soutien des liens universités/entreprises

26

## Création d'un « Objectif Performance Innovation »

27

## Lancement du portail régional de l'innovation

28

## L'entrée dans la « 27<sup>e</sup> Région »

29

30

### Un centre régional pour l'étudiant entrepreneur ou repreneur

#### Sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat

■ Les Universités de Nantes, Angers et le Mans mènent via le PRES UNAM (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur Universités Nantes Angers Le Mans) un projet de création d'un pôle entrepreneuriat étudiant. Ce centre régional pour l'étudiant entrepreneur ou repreneur en Pays de la Loire (Creer) veut favoriser l'éclosion d'un milieu fertile à la création d'entreprises et encourager la prise d'initiative et de responsabilité. La Région prendra en charge plus de 10 % de son budget sur trois ans.

31

### Un fonds régional « Capital Scop »

#### Faciliter les reprises d'entreprise par les salariés

■ Mobilisée pour le développement de l'économie sociale et solidaire, la Région créera en 2012 un fonds « Capital Scop » doté de 300 000 € (500 000 € à partir de 2013) qui aidera les salariés candidats à la reprise-transmission d'entreprise sous forme de Scop et favorisera la création et la transformation d'entreprise ou d'association en Scop ou en SCIC (subvention de 1 000 à 5 000 € par salarié-associé).

32

### Le conseil en évolution professionnelle sur 3 nouveaux bassins d'emploi

#### Accompagner les Ligériens dans la construction de leur parcours professionnel

■ La Région expérimente depuis 2009 un service de conseil en évolution professionnelle, destiné aux salariés, sur trois territoires : Ancenis, Angers et le nord Sarthe. Ce service sera déployé dès 2012 sur trois nouveaux bassins d'emploi confrontés à des enjeux de mutations économiques et sociales : le Saumurois, le nord Mayenne et le sud Vendée.

33

### Financement de formation pour les salariés agricoles

#### Financer des formations certifiantes pour les salariés en contrat précaire

■ Compte tenu de la saisonnalité des travaux agricoles, les entreprises du secteur emploient un nombre très important de salariés en CDD. La Région veut accompagner les congés individuels de formation (CIF) de ces salariés en situation précaire, en cofinçant les formations certifiantes de 50 salariés par an, qu'elles relèvent ou non du domaine agricole.

34

### Plan d'action pour l'accès à une qualification complète en sanitaire et social

#### Promouvoir la validation des acquis de l'expérience (VAE)

■ La Région accroît son effort en faveur de la VAE (validation des acquis de l'expérience), notamment dans le secteur sanitaire et social, où de nombreuses personnes n'obtiennent qu'une validation partielle de leur diplôme. Une expérimentation a démontré qu'un accompagnement personnalisé augmentait largement l'accès à la validation. Ce dispositif sera généralisé en 2012.

35

### Augmentation des bourses sanitaires et sociales

#### Soutenir les étudiants de la filière sanitaire et sociale

■ La Région a décidé de revaloriser le montant des bourses accordées aux élèves et étudiants de la filière sanitaire et sociale, dont elle est en charge. Tenant compte des conditions de vie difficiles des étudiants et des enjeux autour de leur future profession, la Région a décidé de revaloriser de 11 à 17 % les bourses régionales, avec un effort particulier pour les personnes aux ressources modestes.

36

### Achèvement de la rénovation des cités universitaires

#### Nouvel effort en faveur du logement étudiant

■ Le logement des jeunes, et des étudiants en particulier, exige une mobilisation sans faille. La Région proposera ainsi au Crous de contribuer à l'achèvement de la rénovation de l'ensemble des chambres des cités universitaires des Pays de la Loire d'ici 2016. La Région soutiendra également de nouveaux programmes de construction de logement à tarification sociale pour les jeunes.

37

### De « nouveaux parcours de réussite » pour les jeunes sans qualification

#### Favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes sans qualification

■ Ces nouveaux parcours prennent des formes différentes en fonction des territoires. Ecole de la deuxième chance de l'Estuaire de la Loire, parcours de formation accompagné en Vendée, dispositif régional de sécurisation des parcours de l'Afpa... Outre son soutien à ces divers projets, la Région lance en 2012 un appel à projets pour expérimenter d'autres formes innovantes de parcours de réussite, qui concerneraient en 2011 et 2012 plus de 1000 jeunes.



## Une mobilisation forte en faveur de l'insertion par l'activité économique

■ La Région accompagne l'entrée en formation de nombreux salariés de structures de l'insertion par l'activité économique en lien avec les Départements et les OPCA (Organismes paritaires collecteurs agréés). L'appui régional à ces actions va être amplifié de manière à permettre chaque année l'accompagnement de plus de 350 personnes.

## Un objectif de 200 à 250 emplois sur cinq ans

■ Fin 2011, la Région crée les emplois de solidarité au profit des quartiers urbains dits prioritaires et des territoires périurbains bénéficiaires d'actions de cohésion et de logement social. Déclenchés en accord avec les collectivités locales, ces emplois concerneront les organismes de l'économie sociale et solidaire, avec pour objet la cohésion sociale, la redynamisation des quartiers, la mixité sociale, l'intégration et l'accompagnement des populations discriminées.

## Un nouvel outil pour accompagner les mutations

■ Chef de file du développement économique, la Région doit accompagner les mutations en cours et imaginer de nouveaux modèles d'action (recherche et innovation, tourisme, international...). Elle crée donc une nouvelle agence régionale de développement et d'innovation, issue de sa société publique régionale, qui proposera des outils au service des politiques régionales, mais aussi des initiatives issues des territoires des Ligériens.

## Sécuriser l'évolution professionnelle

■ La Région souhaite piloter le système d'orientation tout au long de la vie, mettant en réseau les différents organismes dans une logique de professionnalisation partagée et d'harmonisation de l'offre de services aux usagers. Dans un engagement régional de co-labellisation de ces organismes, en lien avec les partenaires sociaux et l'État, le Carif-Oref\* élaborera une « charte régionale du service public de l'orientation ».

\* Centre d'animation et de ressources d'informations sur la formation

## Un plan régional d'investissement à l'appui des mutations

■ La réactivité est un élément clé de l'adaptation des investissements régionaux aux mutations de notre société. C'est pourquoi la Région se fixe un objectif d'amélioration du taux de réalisation de ses investissements, par exemple en optimisant les procédures des travaux immobiliers qu'elle pilote : amélioration des délais grâce à la dématérialisation de documents, adoption de marchés plus transversaux, utilisation de nouvelles procédures adaptées...

## Une démarche prospective inédite

■ La Région s'engage dans une démarche prospective à l'horizon 2040, inscrite dans la continuité de l'Agenda 21 régional. Associant le recours aux experts à la participation citoyenne, cette démarche traitera de démographie régionale, des espaces urbains et ruraux, de la société de la connaissance, du lien entre développement, innovation et territoire, des politiques publiques et dynamiques citoyennes sur les territoires, du changement climatique, de développement durable et d'économie.

Soutien accru  
à la qualification  
des salariés en  
insertion

38

Création des  
premiers emplois  
de solidarité

39

Une nouvelle  
agence régionale  
de développement  
et d'innovation

40

Une charte régionale  
du service public  
de l'orientation

41

Optimisation  
des procédures  
de travaux pilotés  
par la Région

42

Dessiner les  
Pays de la Loire  
à l'horizon 2040

43

44

### Construire des indicateurs de développement durable

#### Des outils partagés de pilotage économique et social pour le territoire

■ Les indicateurs traditionnels, et notamment le produit intérieur brut (PIB), ne jouent pas correctement le rôle d'outil de pilotage économique et social pour le territoire... La Région a donc engagé, en lien avec l'Observatoire de la décision publique, une démarche d'élaboration d'indicateurs de développement durable. Ces nouveaux indicateurs permettront une évolution dans le pilotage et l'évaluation des politiques publiques régionales.

45

### Une conférence régionale de l'économie et de l'emploi durables

#### Vers une gouvernance plus collective

■ La Région a décidé de définir et piloter la stratégie régionale en matière d'économie et d'emploi de manière partagée, en associant tous les acteurs. La première conférence régionale annuelle de l'économie et de l'emploi durables se tiendra ainsi le 9 février 2012.

46

### Un agenda social partagé avec les partenaires sociaux

#### Vers une démocratie sociale régionale

■ La Région souhaite organiser le croisement des légitimités des élus régionaux et des partenaires sociaux dans le cadre d'un dialogue direct et régulier. L'ambition est élevée: prévoir des temps de concertation privilégiés, faciliter l'implication des partenaires sociaux dans le dialogue territorial, déterminer des objets de travail en commun dans le cadre d'un agenda social partagé. Des travaux susceptibles de générer des propositions d'actions ou des co-constructions de dispositifs.

47

### Un fonds pour la sauvegarde et le développement de l'emploi

#### De nouveaux moyens en faveur de la sauvegarde et du développement de l'emploi

■ La Région va créer un nouveau fonds d'action concertée en faveur de la sauvegarde et du développement de l'emploi. Ce fonds pourra être mobilisé pour co-financer des études, des projets ou des dispositifs en cohérence avec l'agenda social arrêté avec les partenaires sociaux ou, dans une logique d'urgence, pour financer des expertises au sein des entreprises de moins de 50 salariés connaissant des difficultés importantes.

48

### Un renforcement du dispositif de conditionnalité des aides

#### Un levier de la transformation écologique et sociale de l'économie

■ La Région a renforcé son dispositif de conditionnalité des aides versées aux entreprises dans une logique incitative et progressive. Elle se dote d'une nouvelle charte de conditionnalité des aides et de nouveaux contrats de progrès qui seront conclus avec certaines entreprises afin d'en faire un levier de la transformation écologique et sociale de l'économie.

49

### Un appui aux investissements orienté vers le développement durable

#### Privilégier les aides aux investissements spécifiques pour les organismes de formation

■ Sur le champ de la formation professionnelle, la Région s'est dotée d'un nouveau cadre en matière d'investissement. Il s'agit de privilégier les aides aux investissements immobiliers et aux équipements pédagogiques des organismes de formation continue quand ils sont ciblés sur des thématiques précises: développement durable, accessibilité aux handicapés et formations innovantes.

50

### Un financement des politiques régionales socialement responsable et misant sur l'épargne locale

#### Le choix d'un financement responsable

■ La Région a opté pour une démarche de « financement responsable ». Elle souhaite ainsi aller plus loin dans sa démarche de financement direct auprès des marchés financiers, mais aussi potentiellement auprès des particuliers. Cette démarche de financement direct, permettant un suivi de la provenance des fonds récoltés, couplée à son approche responsable de la gestion financière, doit permettre à la Région de lever des fonds éthiques ou socialement responsables.



- 1 Un dispositif « Dinamic » rénové
- 2 Un nouveau parcours de l'export
- 3 Un nouveau fonds « Grand Ouest Amorçage »
- 4 Premières mobilisations du fonds IDEE
- 5 Prise de participation dans la société d'investissement de France Active
- 6 Création d'un fonds d'investissement dédié à la pêche
- 7 Nouvelles garanties pour les collectifs de PME
- 8 Un plan d'action pour le déploiement des finances solidaires
- 9 Une aide régionale pour l'amélioration des conditions de travail
- 10 Des plateformes régionales d'innovation pour le tourisme
- 11 Premiers projets à l'appui des circuits alimentaires de proximité
- 12 De nouvelles aides pour développer l'agriculture bio
- 13 Un centre de ressources régional de la construction durable
- 14 Deux nouvelles plateformes technologiques pour les EMR
- 15 Renforcement des capacités du site d'essai en mer SEM-REV
- 16 Une nouvelle démarche de GPEC
- 17 De nouvelles formations autour des métiers de demain
- 18 Une nouvelle offre de services pour les territoires
- 19 Une nouvelle démarche de GPEC territoriale
- 20 Nouvelle dynamique interrégionale sur l'enseignement supérieur et la recherche
- 21 Un fonds de maturation des projets innovants
- 22 Soutien à l'IRT Jules-Verne
- 23 Un appui déterminant au Quartier de la Création
- 24 Un nouveau fonds régional d'appui à l'émergence des PRI
- 25 Majoration de la prime pour l'embauche d'apprentis en licence ou master dans les PME
- 26 Soutien des liens universités/entreprises
- 27 Création d'un « Objectif Performance Innovation »
- 28 Lancement du portail régional de l'innovation
- 29 L'entrée dans la « 27<sup>e</sup> Région »
- 30 Un centre régional pour l'étudiant entrepreneur ou repreneur
- 31 Un fonds régional « Capital Scop »
- 32 Le conseil en évolution professionnelle sur 3 nouveaux bassins d'emploi
- 33 Financement de la formation pour les salariés agricoles
- 34 Plan d'action pour l'accès à une qualification complète en sanitaire et social
- 35 Augmentation des bourses sanitaires et sociales
- 36 Rénovation de l'ensemble des chambres des cités universitaires
- 37 De « nouveaux parcours de réussite » pour les jeunes sans qualification
- 38 Soutien accru à la qualification des salariés en insertion
- 39 Création des premiers emplois de solidarité
- 40 Une nouvelle agence régionale de développement et d'innovation
- 41 Une charte régionale du service public de l'orientation
- 42 Optimisation des procédures de travaux pilotés par la Région
- 43 Dessiner les Pays de la Loire à l'horizon 2040
- 44 Construire des indicateurs de développement durable
- 45 Une conférence régionale de l'économie et de l'emploi durables
- 46 Un agenda social partagé avec les partenaires sociaux
- 47 Un fonds pour la sauvegarde et le développement de l'emploi
- 48 Un renforcement du dispositif de conditionnalité des aides
- 49 Un appui aux investissements orienté vers le développement durable
- 50 Un financement des politiques régionales socialement responsable et misant sur l'épargne locale



Région  
**PAYS DE LA LOIRE**

1 rue de la Loire  
44966 Nantes Cedex 9  
Tél. 02 28 20 50 00  
[www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr)